



# Avant de partir



## SOMMAIRE

|   |  |           |
|---|--|-----------|
|    | Formalités et conseils d'entrée dans le pays .....                 | <b>02</b> |
|     | Franchise et sécurité des bagages .....                            | <b>03</b> |
|     | Conseils budget et moyens de paiement sur place .....              | <b>04</b> |
|   | Conseils santé et sécurité .....                                   | <b>05</b> |
|  | Taxes et pourboires .....  | <b>06</b> |
|   | Affaires à emporter .....  | <b>06</b> |
|   | Souvenirs à rapporter .....  | <b>06</b> |
|  | Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...) ..... | <b>07</b> |
|  | Adresses utiles sur place et permanence Open voyages .....         | <b>08</b> |



## Formalités et conseils d'entrée dans le pays



**Le passeport est nécessaire à l'obtention du visa.**



**Pour voyager à l'étranger, les mineurs doivent être munis d'une pièce d'identité (passeport pour l'Australie), d'un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et de la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire.**

**Les Français, Belges, Suisses et Canadiens doivent obtenir un visa pour entrer et séjourner sur le territoire australien pour une durée maximale de 3 mois.**

**L'eVisitor Visa s'adresse aux ressortissants de l'Union européenne et aux Suisses. Il permet de rester jusqu'à 3 mois en Australie.** Son obtention se fait en ligne.

**Action-Visas.com : Cette agence sérieuse s'occupe d'obtenir votre visa pour toutes destinations.** Délais rapides, traitement immédiat du dossier dès réception (aucune attente) et service fiable. Pour la province, demandez le visa par correspondance.

**Une assurance voyage est obligatoire et fortement recommandée, les frais médicaux étant chers en Australie.**

Même si certains loueurs australiens ne l'exigent pas toujours, **le permis de conduire international est obligatoire, valable uniquement s'il est accompagné de votre permis de conduire national.** Le permis de conduire international est gratuit et valable 3 ans. Selon votre lieu de résidence, les démarches se font à la préfecture, sous-préfecture, auprès de votre mairie ou par correspondance. Attention, si l'obtention est immédiate dans certains services, ces démarches peuvent prendre jusqu'à 3 semaines.

**En cas de perte ou de vol de votre pièce d'identité : déclarez aussitôt la perte ou le vol aux autorités de police locale.** Cette déclaration est déterminante pour dégager votre responsabilité en cas d'utilisation frauduleuse de votre pièce d'identité.



**Le conseil OPEN : scannez vos papiers importants (passeports, visa, CB, traveller's chèques éventuels, etc....) et envoyez les documents en fichiers joints sur votre messagerie internet. Ainsi, en cas de vol ou de perte, vous pourrez récupérer de n'importe quel ordinateur la copie de vos documents.**

## Franchise et sécurité des bagages

### Bagage en cabine :

- 1 bagage standard qui respecte les dimensions maximales suivantes : 56 cm (L) x 45 cm (l) x 25 cm (h) – poches, roues et poignées comprises.
- A noter : 1 housse à vêtement est considérée comme un bagage standard.  
1 accessoire (sac à main, ordinateur portable, appareil photo...).
- Poids total maximal (bagage standard + accessoire): **23 kg.**

### Bagage en soute :

- Chaque bagage ne doit pas dépasser **23 kg** (selon la compagnie) et 158 cm (hauteur + longueur + largeur).

### Liquides en cabine :

Afin de protéger les passagers contre la menace des explosifs liquides, l'Union Européenne (UE) a adopté de nouvelles mesures de sécurité qui limitent la quantité de liquides ou de substances de consistance similaire pouvant être transportée par les passagers au passage des contrôles de sécurité des aéroports communautaires.

Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de placer tous vos liquides dans vos bagages en soute.

Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient :

- en petites quantités (100 ml maximum par produit),
  - placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation) d'un volume maximal d'un litre.
- Le sac doit être fermé et les articles doivent rentrer facilement dedans. Un seul sac en plastique est autorisé par passager. (sac mesurant environ 20 x 20 cm), afin de faciliter l'inspection de ces produits aux contrôles de sécurité.



### A l'aéroport :

- Tous les liquides doivent être présentés au contrôle de sécurité, placés dans ledit sac, à l'extérieur du bagage à main. Le sac en plastique est déposé dans le plateau remis à cet effet afin d'être examiné par les employés de la sécurité.
- Le passager doit retirer sa veste et/ou son manteau et/ou chaussures et les déposer dans le plateau. Ces vêtements doivent être inspectés séparément.
- Le passager doit sortir son ordinateur portable, et tout autre dispositif électronique de dimensions similaires, de la housse qui lui correspond, et le déposer sur le plateau, afin qu'il soit inspecté séparément de sa housse par les contrôles de sécurité.

### Sont considérés comme liquides :

- L'eau et autres boissons, soupes, sirops
- Les crèmes, lotions et huiles, y compris la pâte dentifrice
- Les parfums
- Le contenu des conteneurs pressurisés, dont la mousse à raser et autres mousses et déodorants
- Les gels comme le gel douche ou le shampoing
- Toute autre substance de consistance similaire
- Les aérosols

### Liquides acceptés ou tolérés :

- les aliments et substances médicales indispensables à votre santé – à noter : l'agent de sûreté pourra vous demander de justifier leur nature, éventuellement en les goûtant,
- les aliments nutritionnels spécifiques sans lesquels il vous est impossible de voyager (cas d'allergies au lactose, gluten...),
- les aliments pour bébés,
- les médicaments prescrits par un médecin, dont vous devez pouvoir justifier la nécessité (ordonnance, certificat médical à votre nom...).



On vous conseille d'emporter éventuellement **quelques dizaines de dollars australiens que vous aurez changés au préalable en Europe** (ça peut dépanner) et de **retirer sur place du liquide au fur et à mesure** mais surtout de **régler un maximum d'achats avec une carte de paiement** : faible pourcentage prélevé à chaque transaction et ça évite les retraits fréquents en liquide qui, eux, sont à chaque fois ponctionnés d'une forte commission (de la banque australienne mais surtout de votre banque).

En Australie, comme aux USA, on utilise le **plastic money** à tout bout de champ !

**On trouve des distributeurs automatiques de billets (ATM) à l'extérieur de chaque banque.** Ce sont ceux que l'on vous conseille d'utiliser. On trouve aussi de petits distributeurs dans certaines épiceries, dans le hall des AJ, et même dans les bars ou restos... Mais attention, ces petits distributeurs prennent des commissions plus importantes. À éviter !



**Pour retirer de l'argent aux distributeurs, choisir « Withdrawal » (« retrait »).** Ensuite, vous avez 3 options : **cheque, cavings ou credit.** Dans la grande majorité des cas, opter pour « Credit ».

**Il est souvent préférable d'aller dans les petits bureaux de change,** que l'on trouve dans les coins touristiques. Ils sont en général ouverts du lundi au samedi, de 8-9h à 18-20h. Là encore, attention aux commissions qui s'appliquent sur chaque transaction et qui dépendent souvent de la somme demandée. **C'est pourquoi on conseille d'éviter de changer de petites sommes (comme pour les retraits).** Attention, certaines villes ne possèdent pas de bureau de change. Restent alors les distributeurs.



**Les cartes les plus répandues sont la MasterCard, la Visa et l'American Express,** pratiques car appliquant des commissions très faibles. En Australie, une carte de paiement est indispensable, presque obligatoire même, ne serait-ce que pour louer une voiture ou réserver une chambre d'hôtel. Même si vous avez tout réglé avant le départ par l'intermédiaire d'une agence, on prendra systématiquement l'empreinte de votre carte dès votre arrivée.

**Lors de vos achats, on vous posera très souvent la question : « Debit or credit ? » Si vous n'avez pas de compte en Australie, la réponse est « credit ».**

## Conseils santé et sécurité

**Aucun vaccin n'est exigé pour débarquer sur le sol australien. Il est simplement recommandé d'être à jour dans ses vaccinations « universelles » :** diphtérie, tétanos, polio, coqueluche, rougeole, oreillons, hépatite B.).

**Avant de partir en Australie, et en particulier pour un long séjour avec un Working Holiday Visa, il faut absolument souscrire à une assurance couvrant les frais médicaux et de rapatriement sanitaire, sous peine de ne pas avoir accès aux soins sur place.**

**Lisez les panneaux et ne vous baignez pas dans les eaux à risque ;** choisissez les plages fréquentées, équipées de filets antiméduses.

**En cas de piqûre, appliquez du vinaigre (disponible au niveau des panneaux d'information de la plage) ou à défaut de l'eau de mer, retirez le tentacule avec un textile et filez à l'hôpital. Surtout, ne frottez pas la partie touchée, vous feriez éclater les cellules urticantes et le résultat serait pire.**

**Loin des côtes, dans l'outback, le principal danger reste les morsures de serpents et d'araignées, rarissimes et en général pas mortelles, mais mieux vaut enfilez des chaussures montantes et des vêtements couvrants. En cas de morsure, consultez rapidement un médecin qui vous prescrira un anti-venin.**

**L'eau est potable au robinet partout dans le pays.** On ne trouve pas moins de 1 000 marques d'eau minérale embouteillée sur le territoire (!), la Mount Franklin étant la plus répandue.

**Pensez à bien vous protéger du soleil, mais aussi à porter des vêtements couvrants et des gants pour éviter l'irritation de la peau par les fruits acides.** Et attention quand vous secouez un arbre pour faire tomber des fruits, **des serpents peuvent s'y loger.**

**Les drogues dures sont, quant à elles, très sévèrement sanctionnées.**

**Les courants d'arrachement et lames de fond sont fréquents en Australie, surtout si vous vous baignez en zone non surveillée.** Si vous vous faites attirer vers le large, **ne résistez pas et nagez parallèlement au rivage pour être ramené vers la terre ferme par les vagues. Le plus important est de garder son calme.** Ces courants ne vous attireront pas vers le fond : donc pas d'efforts surhumains qui pourraient vous épuiser inutilement. Si la plage est surveillée, contentez-vous de flotter et de signaler votre situation aux sauveteurs avec un seul bras levé, l'autre vous stabilisant.

L'autre danger de la baignade, ce sont **les méduses** qui sévissent généralement en été, de novembre à mai environ. **À cette période, nagez uniquement dans les zones protégées par des filets antiméduses (stingers) ou portez une combinaison.**

Signalons aussi la présence de **crocodiles marins aux abords de certaines plages**, surtout de janvier à mars.

**Nous vous conseillons d'emporter avec vous vos éventuels traitements médicaux accompagnés de la photocopie de votre ordonnance si possible traduite en italien** ou anglais en précisant les médicaments génériques ou molécules équivalentes à l'international.

**Vous pouvez prévoir, si vous le souhaitez, des médicaments tels qu'antihistaminiques, vitamines, bouchons anti-bruit** pour les personnes au sommeil léger, mais aussi et surtout un masque occultant si vous partez en été car, malgré les volets, des raies de lumière pénètrent le plus souvent dans les pièces.

**Libre à vous aussi de prévoir une petite trousse à pharmacie** avec pansements, désinfectant, aspirine, médicaments contre les dérangements intestinaux et la fièvre, médicament contre le mal des transports, crème anti-moustiques et crème solaire (bcp d'ultra-violetes surtout l'été).

**Comme dans toutes les villes touristiques, les pickpockets sont présents dans les endroits fréquentés.** Nous vous déconseillons d'emporter des objets de valeurs. Restez vigilants pour éviter la tentation des voleurs.

**Le conseil OPEN : Gardez sur vous une photocopie de votre pièce d'identité, et conservez l'original dans un endroit sûr (coffre-fort d'hôtel par exemple).**

## Taxes et pourboires

**La taxe sur les biens et les services (Goods and Services Tax, GST) est de 10 %. Elle est incluse dans tous les prix affichés.**



Le pourboire n'a **aucun caractère obligatoire en Australie**, que ce soit dans les pubs, les bars ou autres.

**Libre à vous d'arrondir la somme si vous le désirez, mais personne ne vous fera la grimace si vous ne laissez rien.**

En revanche, dans les restos un peu classe, il est de tradition de laisser 10 % du montant de la note en pourboire. Mais là encore, rien de contraignant.

## Affaires à emporter



- **Chaussures adaptées à la marche en ville**
- **Vêtements décontractés et légers**
- **Petite laine pour le soir**
- **Imperméable coupe-vent** en cas de pluie (ou parapluie)
- **Tenue un peu plus habillée** (facultative) pour les dîners et soirées en ville
- **Petit sac à dos** pour transporter facilement vos effets personnels
- **Lunettes de soleil, chapeau et crème solaire**

## Souvenirs à rapporter

• **Didgeridoo** : morceau de bois vidé et décoré dans lequel on souffle pour émettre des sons profonds et bourdonnants.

• **Boomerang**

• **Akubra** : chapeau le plus connu d'Australie, popularisé par **Crocodile Dundee himself**. On en trouve **de 20 à 200 \$** selon la matière et la qualité de production. Très pratiques, ils sont conçus pour être pliés et rangés dans un sac. Parfait pour les grosses chaleurs de l'outback... un poil folklorique de retour en ville !

• **Bijoux en opale** : d'une **base bleue, la pierre** revêt des effets nacrés et d'autres touches de couleur comme le jaune, le vert et le rouge.

• **Chaussures UGG** : un peu passées de mode, mais toujours aussi confortables, ces **bottes fourrées** se trouvent partout en ville, vendues un poil moins cher que chez nous. Portez-les à l'australienne (ou à la californienne), avec seulement un bas de maillot et un tee-shirt !

• **Vins australiens** : l'Australie est réputée pour ses vignobles. **Elle est aujourd'hui la 5e nation exportatrice au monde**. Voici quelques idées : ceux de la Barossa Valley (Penfolds, Petaluma, Peter Lehmann, etc.), des Grampians (Mount Langi Ghiran), de la Margaret River (Cape Mentelle) ou de la Yarra Valley (Spear Gully).

## Communication sur place (cartes téléphoniques, Wifi, etc...)

Les numéros de téléphone fixe australiens sont composés de 10 chiffres. Les 2 premiers, commençant toujours par un zéro, servent à identifier le type de service utilisé :



- **02 est l'indicatif des New South Wales et de l'ACT ;**
- **03 pour le Victoria et la Tasmanie ;**
- **07 pour le Queensland ;**
- **08 pour l'Australie-Méridionale, le Territoire du Nord et l'Australie-Occidentale.**

**Les 4 chiffres suivants servent à identifier la ville ou le quartier, puis viennent quatre autres chiffres aléatoires.** Exemple : 02-XXXX-XXXX.

**Les numéros de téléphone portable australiens sont aussi composés de 10 chiffres, avec l'indicatif 04. Les 2 chiffres suivant le 04 servent à identifier l'opérateur.** Exemple : 04-XX-XXX-XXX.

**Les numéros gratuits depuis un poste fixe en Australie commencent par 1-300 ou 1-800.**



**On peut utiliser son propre téléphone portable en Australie avec l'option « International ».** Renseignez-vous auprès de votre opérateur sur les conditions d'utilisation de votre portable à l'étranger. Certains opérateurs, comme Free, permettent de téléphoner et de surfer sur Internet gratuitement dans le pays.

**Le « roaming » ou itinérance : c'est un système d'accords internationaux entre opérateurs.**

Forfaits étranger inclus : certains opérateurs proposent des forfaits où 35 jours de roaming par an sont offerts dans le monde entier. On peut donc cumuler plusieurs voyages à l'étranger sans se soucier de la facture au retour. **Attention, si SMS, MMS et appels sont souvent illimités, la connexion internet est, elle, limitée.** D'autres opérateurs offrent carrément le roaming toute l'année vers certaines destinations. Renseignez-vous auprès de votre opérateur.

**Tarifs :** ils sont propres à chaque opérateur et varient en fonction des pays (le globe est découpé en plusieurs zones tarifaires). **N'oubliez pas qu'à l'international, vous êtes facturé aussi bien pour les appels sortants que les appels entrants, idem pour les textos. Donc quand quelqu'un vous appelle à l'étranger, vous payez aussi.**

**À savoir :** un téléphone tri-bande ou quadri-bande est nécessaire pour certaines destinations. Renseignez-vous auprès de votre opérateur.

**Acheter une carte SIM sur place :** une option avantageuse pour certaines destinations. **Il suffit d'acheter à l'arrivée une carte SIM locale prépayée chez l'un des opérateurs (Vodafone, Optus, Telstra...) : dans les boutiques de téléphonie ou à l'aéroport. On vous attribue alors un numéro de téléphone local et un petit crédit de communication. Attention, on ne peut plus vous joindre sur votre numéro habituel mais uniquement sur ce nouveau numéro.** Avant de payer, essayez cette carte SIM dans votre téléphone préalablement débloqué afin de vérifier si celui-ci est compatible. **Ensuite, les cartes pour recharger votre crédit de communication s'achètent facilement dans le commerce.**

Les wifi publics sont devenus de véritables passoires ! **Il est devenu très facile de s'introduire sur un réseau.** La seule parade véritablement fiable est de **ne fréquenter que des sites « certifiés ».** Ils commencent par « https:// » et affichent souvent un petit cadenas à côté de l'adresse. **Dans ce cas, vos transmissions sont cryptées et donc sécurisées.** Les sites les plus sensibles et populaires, comme ceux des banques, ont tous une connexion certifiée.

Enfin, si vous utilisez un ordi en libre-service, **évittez, dans la mesure du possible, d'entrer votre mot de passe ou toute information sensible !** Une quantité phénoménale de ces postes est infectée par des « enregistreurs de frappes », qui peuvent transmettre vos données à un destinataire mal intentionné. Et si malgré tout, vous utilisez ces postes, **pensez à bien vous déconnecter et à ne pas cliquer sur l'option « enregistrer mon mot de passe ».**



## Adresses utiles sur place et permanence Open voyages

• **Numéro d'urgence en Australie** : 000. Un seul numéro dans tout le pays, qui regroupe les services de la police, des pompiers et le service d'aide médicale d'urgence.

### • **L'office du tourisme en Australie**

<https://www.australia.com/fr-fr>

### • **L'Ambassade d'Australie en France**

Ambassade d'Australie  
4, rue Jean Rey  
75015 Paris  
Cedex 15

L'ambassade est ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 17h

**Tel : 01.40.59.33.00**

**Fax : 01.40.59.33.10**

### • **Ambassade de France en Australie :**

6 Perth avenue Yarralumla, Canberra ACT 2600, Australie

Tél : +61(0)2 6216 0100

**Standard téléphonique : 9h00-18h00** du lundi au vendredi

Pensez à prendre une carte de votre hôtel qui pourra vous servir si vous vous égarez.

**En cas d'urgence ou de problème majeur non résolu sur place, vous pouvez contacter l'agence Open voyages en France 24/24 et 7 jours sur 7. Une permanence sera mise en place en dehors des heures et jours d'ouverture de l'agence par un transfert de lignes (Tel. : 0033 4 76 48 70 70)**